



Procès-verbal n° 21 du 18 novembre 2025

District du Lot de Football - 46000 Cahors
715 Côte des Ormeaux

 <https://district-foot-lot.fff.fr/>

 districtfoot46 

CONDOLEANCES



*Le Président du District du Lot de Football,
les Présidents et membres des Commissions,
le personnel administratif et technique,
ainsi que l'ensemble du football lotois,*

*adressent leurs sincères condoléances à Madame Claudine VERMANDE, vice-présidente
du District ainsi qu'à toute sa famille, pour le décès de sa mère.*

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE PROCÈS VERBAL N° 1 - SAISON 2025/2026

Réunion plénière du jeudi 14 novembre 2025

Président	M. Robert NAVARRE
Présents	M. Bernard BATS, M. Dominique BRAS, M. Georges DA COSTA, M. Jean Michel FABRE, Mme. Marine GALTHIE, M. Patrick GOUSSET, M. Damien HUG, M. Dominique LOUIS, M. Nathan MAZEYRIE, Mme. Fanny VAYSSIERES, M. Armando VIDEIRA M. Armando VIDEIRA
Excusés	Mme. Cintia MOLINA, M. Quentin BRU
Absent	M. Benjamin SORBET

Mot du Président.

M. Robert NAVARRE président de la CDA, débute la séance en remerciant les membres de leur présence.

PV de la réunion plénière du 6 juin 20252024.

Le Procès-Verbal de la réunion du 6 juin 2025 est adopté sans modification, à l'unanimité des membres.

M. Robert NAVARRE cède la parole à M. Bernard BATS Président du District du Lot.

Mutualisation d'un conseiller d'arbitrage avec les districts du Tarn, de l'Aveyron et du Lot.

Missions : encadrement de la Formation Initiale des Arbitres (FIA) et accompagnement en club.

Formation des jeunes arbitres et joueurs U13 par fiches pédagogiques.

Une évolution de la FIA est envisagée.

Consignes aux Arbitres :

Pour la sécurité des arbitres assistants bénévoles : Il est recommandé de le positionner l'AA du club visiteur côté bancs de touche et surtout le mettre du côté opposé aux supporters du club recevant.

Interdiction d'utiliser des mineurs comme arbitres assistants sur des matchs de Séniors.

Nécessité de formaliser cette règle.

Désignation des terrains :

Les terrains des rencontres doivent être désignés officiellement par le district.

En cas de modification de terrain par un club qui ne l'a pas déclaré officiellement au District,

L'arbitre ne doit pas impérativement faire jouer la rencontre.

Les clubs ont été informés de ces directives.

Les consignes avant match doivent être faites uniquement aux deux capitaines, AA et délégués sécurité de la rencontre, en aucun cas on ne convoque les vice-capitaines.

Finales saison 2025/2026 :

Des sponsors ont été trouvés pour fournir les maillots des Arbitres qui officieront lors des finales de Coupes BONDOUX LAVILLE ET FEMININES ainsi que pour les drapeaux de touche (Bip)

Désignations, observations et tutorats

Désignations :

Dysfonctionnement du système signalé.

Manque de rigueur de certains arbitres.

Problèmes liés aux changements de terrain non respectés par les clubs

Observateurs :

Suivi en cours, tuteurs impliqués

Tous les observateurs seront invités à observer un arbitre sur une rencontre pour croiser les visions et le contenu des rapports.

Une formation à la rédaction des rapports avec l'aide de l'intelligence artificielle est à l'étude.

Promotions accélérés d'arbitres :

D4 → D3 : 2 arbitres observés

D3 → D2 : 2 observés, 2 à observer

Formation Initiale des Arbitres (FIA)

Effectifs : 10 stagiaires (9 dans le Lot, 1 en Corrèze)

Prochaines sessions : Week-end du 31 janvier 2026 et Mi-février 2026

Candidats supplémentaires : 2 demandes de candidats du LOT pour le faire en Gironde.

Le questionnaire envoyé à tous les arbitres

La CDA statut sur divers cas :

Démission :

M. BOUSSO quitte le club de Mouroux pour des raisons motivées

La CDA valide et Dossier transmis à la Commission du statut de l'arbitrage :

Demande M. DESSON : couverture d'un club pour la saison 2026/2027

Sa demande est transmise à la commission du statut de l'arbitrage.

Informations Diverses :

Mme Marine GALTHIE remplace M. Robert NAVARRE à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

La raison étant que le représentant des arbitres soit encore en activité pour être en règle avec les règlements généraux.

Sanction : M. XXXXX arbitre a été sanctionné par la Commission Départementale de discipline à la suite d'un comportement inapproprié lors d'une rencontre.

Rapports d'après-match non suivis : Des sanctions sont envisagées.

Coupe de France des Arbitres:

Forte participation des arbitres du Lot qui fut très satisfaisant.

Questions diverses.

Règlement intérieur :

Proposition d'envoi aux arbitres hors département du règlement du Carton Blanc

Alignement souhaité avec les directives FFF pour la saison prochaine.

Journée de rentrée d'hiver est fixé au 17 janvier 2026.

Horaire : 9h à 12h30 au District du Lot avec une formation complémentaire l'après-midi pour les arbitres stagiaires.

M. Damien Hug va demander à UNAF Lot de financer la galette des rois.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h45.

Le Secrétaire



Georges DA COSTA

Le Président



R. NAVARRE

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS MASCULINS

RESULTAT TIRAGE 1^{ER} TOUR COUPE BONDOUX :

Le tirage du 1^{er} tour de la Coupe Bondoux (rencontres le dimanche 21 décembre 2025) a eu lieu le **MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025 à 10 h 30 au siège du District du Lot de Football et en distanciel.**

Présents District : MM Jean Michel FABRE ; Michel TEULIERES ; Edgar GONDA MPOSA ; Jean Luc BOYER ; Fabien VIDAL ; Louis CULLINANE ; Bernard BATS ; Mme Yolande BARDOC.

Liste des rencontres du dimanche 21 décembre 2025 à 14 h 30 :

PSV D'OLT 1 – BIARS BRETENOUX 3

CAUSSE LIMARGUE 1 – EMSC 1

LALBENQUE FONTANES 1 – MONTCABRIER 1

GREALOU 1 – US CATUS 3C 1

HAUT CELE 1 – ECCF 1

ELAN MARIVALOIS 2 – BEGOUX/ARCAMBAL 1

ST CYPRIEN/MONTCUQ 1 – PUYBRUN TAURIAC 1

LIVERNON 1 – BOURIANE 1

ESLG 1 – FCHQ 1

CAHORS FC 2 – LACAPELLE FOOTBALL 1

PPFC 1 – FIGEAC CAPDENAC QF 2

Exempts : CAZALS MONTCLERA 1 ; VAL ROC FC 1 ; MAUROUX 1 ; CAUSSE SUD 1 ; SEGALA FOOT 1.

RECTIFICATIF PLANNING GENERAL CHAMPIONNAT ET COUPES DU LOT :

Attention la date des finales de Coupes du Lot Groupama Bondoux, Laville et Féminines initialement prévues le dimanche 7 juin est décalée au DIMANCHE 14 JUIN 2025.

PLANNING COMPETITIONS SENIORS MASCULINS - SAISON 2025/2026

DATES	D1	D2	D3	D4	R1	R2	R3	Cpe France	Occitanie	Cpe Bondoux	Cpe Laville	Cpe Rés A	Cpe Rés B
août-25													
sam 23/dim 24								T1					
sam 30/dim 31								T2					
sept-25													
sam 6/dim 7	J1	J1	J1	J1	J1	J1	J1						
sam 13/dim 14								T3					
sam 20/dim 21	J2	J2	J2	J2	J2	J2	J2						
sam 27/dim 28								T4	T1 Tour District				
oct-25													
sam 4/dim 5	J3	J3	J3	J3	J3	J3	J3						
sam 11/dim 12								T5	T2 Tour District				
sam 18/dim 19	J4	J4	J4	J4	J4	J4	J4						
sam 25/dim 26								T6	T3 Tour District				
nov-25													
sam 1er/dim 2	J5	J5	J5	J5	J5	J5	MR						
sam 8/dim 9	J6	J6	J6	J6	J6	J6	J5						
Mardi 11/11	MR	MR	MR	MR									
sam 15/dim 16					MR	MR	MR	T7	T4 Tour District*				
sam 22/dim 23	J7	J7	J7	J7	J7	J7	J6						
sam 29/dim 30	J8	J8	J8	J8	J8	J8	J7	T8					
déc-25													
sam 6/dim 7	J9	J9	J9	J9	J9	J9	MR						
sam 13/dim 14	J10	MR	MR	MR	J10	J10	J8						
sam 20/dim 21	MR	MR	MR	MR				1/32èmes	1/32èmes	1er Tour			
sam 27/dim 28													
janv-26													
sam 3/dim 4													
sam 10/dim 11					J11	J11	J9	1/16èmes					
sam 17/dim 18					J12	J12	J10						
sam 24/dim 25					J13	J13	J11						
févr-25													
sam 31/01/dim 1/02					MR	MR	MR		1/16èmes				
merc 4								1/8èmes					
sam 7/dim 8	MR	MR	MR	MR	J14	J14	J12						
sam 14/dim 15	J11	MR	MR	MR	J15	J15	J13						
sam 21/dim 22	J12	J10	J10	J10	J16	J16	J14						
mars-26													
sam 28/02/dim 1/03	J13	J11	J11	J11	MR	MR	MR		1/8èmes				
merc 4								1/4					
sam 7/dim 8	MR	MR	MR	MR	J17	J17	MR			1/8èmes	1/8èmes	1/8èmes	1/8èmes
sam 14/dim 15	J14	J12	J12	J12	J18	J18	J15						
sam 21/dim 22	J15	J13	J13	J13	J19	J19	J16						
sam 28/dim 29	MR	MR	MR	MR	J20	J20	J17			1/4	1/4	1/4	1/4
avr-26													
sam 4/dim 5 (Pâques)	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR						
sam 11/dim 12	J16	J14	J14	J14	J21	J21	MR						
sam 18/dim 19	J17	J15	J15	J15	J22	J22	J18						
merc 22								1/2					
sam 25/dim 26	MR	MR	MR	MR	J23	J23	J19			1/2	1/2	1/2	1/2
mai-26													
Vendredi 1er	MR	MR	MR	MR									
sam 2/dim 3	J18	J16	J16	J16	MR	MR	MR		1/4.				
vendredi 8	MR	MR	MR	MR									
sam 9/dim 10	J19	J17	J17	J17	J24	J24	J20						
Jeudi 14 (Ascension)	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR					Finale	Finale
sam 16 /dim 17	J20	J18	J18	J18	J25	J25	J21						
sam 23/dim 24	J21				MR	MR	MR	Finale	1/2.				
sam 30/dim 31	J22	Finale	Finale	Finale	J26	J26	J22						
juin-26													
sam 6/dim 7					BARR.	BARR.	BARR.		Finale				
sam 13/dim 14						BARR.	BARR.			Finale	Finale		
sam 20/dim 21													
sam 27/dim 28													

MR : match de rattrapage

* Coupe d'Occitanie : les districts doivent transmettre les qualifiés à la Ligue pour le 18/11/2025

CREATION PRATIQUE FUTSAL SENIORS :

Le District du Lot propose une pratique Futsal aux équipes Seniors masculins durant la trêve hivernale.

La trêve aura lieu du samedi 27 décembre au dimanche 8 février inclus (07/02 et 08/02 sont des journées de rattrapage). Cela laisse 5 week-ends de pratique : 10 et 11/01, 17 et 18/01, 24 et 25/01, 31/01 et 01/02, 07/02 et 08/02.

Inscription des équipes jusqu'au 15/12 via Foot Club, visio avec équipes engagées le 18/12/25 à 18 heures.

Les clubs qui s'engagent devront nous signaler la possibilité d'accueillir ou non une rencontre ou un plateau (à plusieurs équipes) sur les dates identifiées en nous précisant le créneau horaire. Possibilité à un club d'engager plusieurs équipes. Il sera possible d'engager une équipe même si le club ne possède pas de gymnase.

Frais d'engagement : 20 €/équipe

Les lois du jeu futsal seront appliquées (le règlement est à retrouver sur le site du District à Statuts et Règlements 2025/2026).

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS



FUNFOOT Festival U11 foot à 5 Samedi 29 novembre 2025 Saison 2025/2026



Rassemblement sous forme de plateau avec 8 équipes de 6 à 8 joueurs.

Rassemblement festif et convivial.

8 équipes sur 4 terrains de foot à 40m/20m.

Dimensions des buts : 150cm / 400cm (buts U7/U9)

Participation de toutes les équipes engagées au foot à 8.

1 équipes de foot à 8 = 2 équipes de foot à 5.

Arbitrage : par les jeunes U11 en attente.

Format : 10 rotations de 5 minutes en montante / descendante.

Temps de jeu : 50 minutes maximum.

Les clubs organisateurs

Plateau 1 - P. Ilbert 14h30

1/ CAHORS FC 3

2/ CAHORS FC 4

3/ PSVD'OLT 2

4/ AS MONTCABRIER/PPFC 2

Plateau 2 - Bagnac 14h30

5/ CAHORS FC 2

6/ ELAN MARIVALOIS 2

7/ FIGEAC/CAP QFC 2

8/ HAUT-CELE FC 1

9/ HAUT-CELE FC 2

Plateau 3 - Souillac 14h30

10/ AF BIARS BRETENOUX 2

11/ VALROC FOOT 2

12/ FCHQ 2

13/ ESLG

Plateau 4 - Salviac 14h30

14/ EMSC

15/ US CATUS 3C

16/ SEGALA FOOT

17/ SALVIAC

Plateau 5 - Gourdon 14h30

18/ ECCF/CAUSSE SUD

19/ CAUSSE LIMARGUE

20/ LABASTIDE/ST-GERMAIN

21/ BOURIANCE FC

Plateau 6 - Montcuq 14h30

22/ BEGOUX / ARCAMBAL FC

23/ LACAPELLE FOOT

24/ ST-CYP/MONTCUQ

25/ LALBENQUE/FONT FC 1

Plateau 7 - Pradines 14h30

26/ PSVD'OLT 1

27/ CAHORS FC 1

28/ AS MONTCABRIER/PPFC 1

29/ AF BIARS BRETENOUX 1

Plateau 8 - Martel 14h30

30/ VALROC FOOT 1

31/ FCHQ 1

32/ FIGEAC/CAP QFC 1

33/ ELAN MARIVALOIS 1

Rencontre Foot 5



REUNION DE PRESENTATION DES JOURNEES FUN FOOT « FESTIVAL U11 FOOT A 5 »

Présence obligatoire de tous les éducateurs de la catégorie U11 sur la visioconférence du **JEUDI 20 NOVEMBRE prochain à 18 HEURES.**

Un lien « TEAMS » vous sera transmis mercredi 19 novembre 2025.

CFI U6/U9 ET U10/U13 :

Les clubs ayant des éducateurs souhaitant se former sur les CFI U6/U9 et U10/U13 doivent faire un retour par courriel auprès du secrétariat du District **AVANT LE 8 DECEMBRE 2025 (préciser la liste des personnes intéressées).**

FORFAIT GENERALE U7 :

L'équipe 1 du club de ST CYPRIEN/MONTCUQ, forfaits les 04/10/2025, 11/10/2025 et 08/11/2025 est donc déclarée **FORFAIT GENERAL.**

FINALE DU CHALLENGE FUTSAL U13 :

La finale du Challenge Futsal U13 aura lieu **le 20 décembre au Gymnase P. Ilbert à Cahors.** Le détail de l'organisation de la journée ci-après :



Finale Challenge Futsal U13

Saison 2025/2026

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Commission des Jeunes souhaite apporter un peu de joie aux familles dans le besoin. Aussi, nous organisons une collecte de jouets au sein du District au profit des « Restos du Cœur ». Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à amener lors de la Finale FUTSAL U13*, des jouets en bon état que vous aimeriez offrir. Ces jouets feront le bonheur d'autres enfants qui, grâce à vous, passeront un Noël un peu plus chaleureux. Par avance, nous vous en remercions ! *Des jouets peuvent également être déposés au siège du District du Lot de Football jusqu'au 19 décembre prochain, par tous les clubs qui le souhaitent.



Programme :

- **13h30** : accueil des équipes/feuille de plateau
- **14h00** : Réunion d'information : rappel des lois du jeu futsal
- **14h30** : Début des rencontres
- **18h00** : fin de la journée / remise des récompenses

Durée des rencontres : 12 minutes

Quotation :

Match gagné, 3 points

Match nul 1 point

Match perdu 0 point

Départage en cas d'égalité :

Meilleurs goal average général

Meilleurs goal average particuliers

Meilleure attaque

Tirs au but



Poule A

Poule A

14h30	PSV D'OLT 1			AF BB 1	15h00	GHCS 2			VRF-FCHQ 1
15h30	PSV D'OLT 1			GHCS 2	16h00	AF BB 1			VRF-FCHQ 1
16h30	PSV D'OLT 1			VRF-FCHQ 1	17h00	AF BB 1			GHCS 2

CLUB		points	Nb match	Vic-toire	Nul	Défaite	Buts-P	Buts-C	Différence	For/Vic	For/Perdu	classement aux points (trier le pavé orange sur la colonne S, z->a)
A	PSV D'OLT 1	0	0	0	0	0	0	0	0			1 PSV D'OLT 1 0
B	AF BB 1	0	0	0	0	0	0	0	0			2 AF BB 1 0
C	GHCS 2	0	0	0	0	0	0	0	0			3 GHCS 2 0
D	VRF-FCHQ 1	0	0	0	0	0	0	0	0			4 VRF-FCHQ 1 0

Poule B

14h45	CAHORS FC 3			FIGEAC-CAP-QFC 1	15h15	GCLS 1			BOURIANE FC 1
15h45	CAHORS FC 3			GCLS 1	16h15	FIGEAC-CAP-QFC 1			BOURIANE FC 1
16h45	CAHORS FC 3			BOURIANE FC 1	17h15	FIGEAC-CAP-QFC 1			GCLS 1

CLUB		points	Nb match	Vic-toire	Nul	Défaite	Buts-P	Buts-C	Différence	For/Vic	For/Perdu	classement aux points (trier le pavé orange sur la colonne S, z->a)
E	CAHORS FC 3	0	0	0	0	0	0	0				1 CAHORS FC 3 0
F	FIGEAC-CAP-QFC 1	0	0	0	0	0	0	0				2 FIGEAC-CAP-QFC 1 0
G	GCLS 1	0	0	0	0	0	0	0				3 GCLS 1 0
H	BOURIANE FC 1	0	0	0	0	0	0	0				4 BOURIANE FC 1 0

17h30	4ème Poule A			4ème Poule B
17h45	3ème Poule A			3ème Poule B
18h00	2ème Poule A			2ème Poule B
18h15	1er Poule A			1er Poule B
REMISE DES RECOMPENSES / FIN 18H30				

LOIS DU JEU FUTSAL ASSOCIE U11-U13 - SAISON 2025-2026

(pratique organisée de manière irrégulière, durant la trêve hivernale principalement, ≠ du futsal spécifique se déroulant sur l'année)



Futsal

Pratique masculine et féminine comprenant les U12F par exemple

Loi 1	TERRAIN	Longueur mini 38m, maxi 42m - largeur mini 18m, maxi 25m ; Buts de 3 x 2 m
	. Utilisation	Terrain entier
	. Surface de réparation	Correspondant à la surface des 6 m
	. Point de pénalty	Sur la ligne des 6 m (ligne pleine) face au but ; Gardien ayant au moins un pied sur sa ligne de but au moment du tir
	. Point pour le CF après fautes cumulées (voir loi N°13 : cumul des fautes)	7 mètres (1 m derrière la ligne pleine) Gardien à 5 m minimum
	. Zones de remplacement	Au bord de la ligne de touche devant les bancs des équipes. De 5 à 10 m de part et d'autre de la ligne médiane . Longueur 5 m
Loi 2	BALLON	Si possible Futsal light
	. Taille	T4
Loi 3	NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE	5x5 dont GB + 7 remplaçants maxi (5 joueurs maxi peuvent s'échauffer en même temps)
	. Au début de la rencontre	Minimum 3 dont GB
	. Arrêt de la rencontre (voir § 2-1)	Si une équipe compte moins de 3 joueurs dont GB
	. Remplacements	Illimités et volants : sans arrêt de jeu, le remplacé devient remplaçant, le remplaçant entre <u>après</u> la sortie du remplacé. Ils sont effectués par la zone de remplacement ; il est préconisé que les remplaçants portent des chasubles . Lors du remplacement, le joueur entrant donne la chasuble de la main à la main au joueur sortant
	. Encadrement	Présence sur le banc au minimum d'un responsable d'équipe ne jouant pas, majeur et licencié (et maximum 3) Un seul responsable d'équipe peut être debout et donner des consignes aux joueurs
Loi 4	EQUIPEMENT DES JOUEURS (voir § 2-2)	Maillots numérotés correspondant à la feuille de match. Chaussettes, protèges-tibias, shorts, chaussures de salle ne laissant pas de trace. Couleur collants/cuissards identique à la couleur dominante du short
	. Pour les gardiens	Pantalon, coudières, genouillères autorisés, maillot de couleur différente de celle des 2 équipes
	. Cas du power-play (gardien volant)	Le joueur se substituant au gardien doit avoir une tenue de couleur différente des autres joueurs mais avec son numéro de maillot (chasuble autorisée)
Loi 5	ARBITRAGE	2 arbitres
Loi 6	TABLE DE MARQUE et des OFFICIELS	Gestion du temps et cumul des fautes (chez les jeunes, inciter ces derniers à être acteurs de la table de marque)
Loi 7	DUREE DES MATCHES (hors de plateaux)	Entre 6" et 25' par match (fixée par l'organisateur avant la compétition) sans arrêt du chronomètre, sauf cas particulier (voir § "Arrêt du chronomètre")
	. Durée maxi sur 1 journée	60' maximum
	. Arrêt du chronomètre	Arrêt du chronomètre uniquement sur décision de l'arbitre (blessures, ballon non disponible, gain de temps, sanction...) ; Pas d'arrêts de jeu
	. Temps-mort	Pas de temps-mort (possible si temps de matchs ≥ à 16')
	. Fin de la période ou rencontre	La période prend fin lorsque le buzzer commence à retentir
Loi 8	COUP D'ENVOI (voir § 2-3)	Seuls les pénaltys et CF après fautes cumulées sont tirés après le buzzer de fin de match (ou de la période) si la faute correspondante a été commise avant le buzzer
		Tous les joueurs dans leur propre moitié de terrain excepté le joueur exécutant le coup d'envoi. Il peut se faire en avant, en arrière ou latéralement. Adversaires à au moins 3 mètres du ballon ; sinon : à refaire. Un but peut être marqué directement sur le coup d'envoi.
Loi 9	BALLON EN JEU OU HORS DU JEU	Si le ballon touche le plafond : touche à l'équipe adverse, à l'endroit le plus proche
Loi 10	BUT MARQUE	Idem Football - Le gardien ne peut marquer de la main dans le but adverse ; dans ce cas, reprise par sortie de but
Loi 11	HORS-JEU	Pas de hors-jeu
Loi 12	FAUTES ET INCORRECTIONS (voir § 2-4)	Directs (CFD) ou indirects (CFI)
	. C.F.D	Idem Football et interdiction : . De charger irrégulièrement . De tacher un adversaire, y compris tacle glissé (sauf si pas d'adversaire et pour le gardien dans sa surface de réparation si tacle régulier)
	. C.F.I	Idem Football et interdiction : Pour le gardien, de garder le ballon (au pied et à la main) « de 4" dans son camp . Pour le gardien, de retoucher dans son camp, le ballon donné par un coéquipier, si celui-ci n'a pas été touché par 1 adversaire . De faire un bloc
Loi 13	COUPS FRANCS ET CUMUL DES FAUTES : C.F.D	Le décompte des 4 secondes se fait clairement par l'arbitre. Adversaires à 5 m puis 4" pour jouer ; si délai dépassé : CFI pour l'adversaire
		Règle de l'avantage possible mais la faute sera comptabilisée Tous les coups franc directs sont comptabilisés sur l'ensemble du match A partir de la 4ème faute et les suivantes pour les matches de 10 min et - A partir de la 5ème faute et les suivantes pour les matches de 11 à 19 min A partir de la 6ème faute et les suivantes pour les matches de 20 min et + Sanction : coup franc sans possibilité de mur (7 m en U11 et U13) tiré avec intention de marquer
Loi 14	PENALTY	Si faute dans la surface de réparation ; Tiré depuis le point de pénalty (6 m - ligne pleine - face au but) ; pas de faute cumulée
Loi 15	RENTREE DE TOUCHE	Au pied, ballon immobile sur la ligne de touche Un but ne peut pas être marqué directement ; sinon : sortie de but Adversaire à 5 m puis 4" pour jouer ; Si délai dépassé : rentrée de touche pour l'adversaire
Loi 16	SORTIE DE BUT	A la main, par le GB et 4" pour jouer (si temps dépassé : CFI pour l'adversaire depuis la ligne des 6 m) Adversaires hors de la surface de réparation ; le ballon est en jeu lorsqu'il a été lancé ou dégagé par le gardien (plus d'obligation que le ballon sorte de la surface de but pour être en jeu) Un but ne peut être marqué directement. Sinon : sortie de but pour l'adversaire
Loi 17	CORNER	Au pied, adversaire à 5 m puis 4" pour jouer ; si délai dépassé : sortie de but à l'équipe adverse
	PASSE AU GARDIEN	Passé volontaire du pied au gardien qui reprend le ballon à la main : sanction : CFI sur la ligne des 6m, à l'endroit le + proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but

version 26/09/23



U13 Pitch - TOUR 1 samedi 22 novembre



Plateau 1 à Biars	Défis avant chaque rencontre	Plateau 2 à Montredon	Défis avant chaque rencontre
A/ AF BIARS-BRETENOUX 2	Rencontres et horaires	A/ GHCS 2	Rencontres et horaires
B/ AF BIARS-BRETENOUX 3	AB - CD 15h00	B/ CAUSSE-LIMARGUE 1	AB - CD 15h00
C/ ELAN MARIVALOIS 1	AC - BD 15h30	C/ VRF/FCHQ 1	AC - BD 15h30
D/ ELAN MARIVALOIS 2	AD - BC 16h00	D/ VRF/FCHQ 2	AD - BC 16h00
MATCH 1 - 15h00		MATCH 1 - 15h00	
AF BIARS-BRETENOUX 2	AF BIARS-BRETENOUX 3	GHCS 2	CAUSSE-LIMARGUE 1
ELAN MARIVALOIS 1	ELAN MARIVALOIS 2	VRF/FCHQ 1	VRF/FCHQ 2
MATCH 2 - 15h30		MATCH 2 - 15h30	
AF BIARS-BRETENOUX 2	ELAN MARIVALOIS 1	GHCS 2	VRF/FCHQ 1
AF BIARS-BRETENOUX 3	ELAN MARIVALOIS 2	CAUSSE-LIMARGUE 1	VRF/FCHQ 2
MATCH 3 - 16h00		MATCH 3 - 16h00	
AF BIARS-BRETENOUX 2	ELAN MARIVALOIS 2	GHCS 2	VRF/FCHQ 2
AF BIARS-BRETENOUX 3	ELAN MARIVALOIS 1	CAUSSE-LIMARGUE 1	VRF/FCHQ 1

Plateau 3 à Martel	Défis avant chaque rencontre	Plateau 4 à Cajarc	Défis avant chaque rencontre
A/ VRF/FCHQ 3	Rencontres et horaires	A/ ECCF-CAUSSE SUD 1	Rencontres et horaires
B/ AF BIARS-BRETENOUX 1	AB - CD 15h00	B/ ESLG 1	AB - CD 15h00
C/ GHCS 3	AC - BD 15h30	C/ FIGEAC-CAP QFC 1	AC - BD 15h30
D/ GHCS 1	AD - BC 16h00	D/ FIGEAC-CAP QFC 2	AD - BC 16h00
MATCH 1 - 15h00		MATCH 1 - 15h00	
VRF/FCHQ 3	AF BIARS-BRETENOUX 1	ECCF-CAUSSE SUD 1	ESLG 1
GHCS 3	GHCS 1	FIGEAC-CAP QFC 1	FIGEAC-CAP QFC 2
MATCH 2 - 15h30		MATCH 2 - 15h30	
VRF/FCHQ 3	GHCS 3	ECCF-CAUSSE SUD 1	FIGEAC-CAP QFC 1
AF BIARS-BRETENOUX 1	GHCS 1	ESLG 1	FIGEAC-CAP QFC 2
MATCH 3 - 16h00		MATCH 3 - 16h00	
VRF/FCHQ 3	GHCS 1	ECCF-CAUSSE SUD 1	FIGEAC-CAP QFC 2
AF BIARS-BRETENOUX 1	GHCS 3	ESLG 1	FIGEAC-CAP QFC 1

Plateau 5 à St-Vincent	Défis avant chaque rencontre	Plateau 6 à Cahors P. Ilbert	Défis avant chaque rencontre
A/ PSVD'OLT 1	Rencontres et horaires	A/ CAHORS FC 2	Rencontres de 30min
B/ PSVD'OLT 2	AB - CD 15h00	B/ CAHORS FC 3	AB 15h00
C/ GMPPFC 1	AC - BD 15h30	C/ GCLS 1	BC 15h45
D/ GMPPFC 2	AD - BC 16h00	D/ EXEMPT	AC 16h15
MATCH 1 - 15h00		MATCH 1 - 15h00	
PSVD'OLT 1	PSVD'OLT 2	CAHORS FC 2	CAHORS FC 3
GMPPFC 1	GMPPFC 2	MATCH 2 - 15h45	
MATCH 2 - 15h30		CAHORS FC 3	GCLS 1
PSVD'OLT 1	GMPPFC 1	MATCH 3 - 16h15	
PSVD'OLT 2	GMPPFC 2	CAHORS FC 2	GCLS 1
MATCH 3 - 16h00			
PSVD'OLT 1	GMPPFC 2		
PSVD'OLT 2	GMPPFC 1		

Plateau 7 à Lalbenque	Défis avant chaque rencontre	Plateau 8 à Catus	Défis avant chaque rencontre
A/ LALBENQUE-FONT FC 1	Rencontres et horaires	A/ US CATUS 3C 1	Rencontres de 30min
B/ PSVD'OLT 3	AB - CD 15h00	B/ BOURIANE FC 1	AB 15h00
C/ PSVD'OLT 4	AC - BD 15h30	C/ LACAPELLE FOOT 1	BC 15h45
D/ CAHORS FC 1	AD - BC 16h00	D/ EXEMPT	AC 16h15
MATCH 1 - 15h00		MATCH 1 - 15h00	
LALBENQUE-FONT FC 1	PSVD'OLT 3	US CATUS 3C 1	BOURIANE FC 1
PSVD'OLT 4	CAHORS FC 1	MATCH 2 - 15h45	
MATCH 2 - 15h30		BOURIANE FC 1	LACAPELLE FOOT 1
LALBENQUE-FONT FC 1	PSVD'OLT 4	MATCH 3 - 16h15	
PSVD'OLT 3	CAHORS FC 1	US CATUS 3C 1	LACAPELLE FOOT 1
MATCH 3 - 16h00			
LALBENQUE-FONT FC 1	CAHORS FC 1		
PSVD'OLT 3	PSVD'OLT 4		

FEUILLES DE CHALLENGE/FEUILLES DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRESENCE :

La Commission des Jeunes vous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, les feuilles de challenge, feuilles de plateaux et les feuilles de présence devront être insérées directement dans le FAL.

Plus aucun envoi par mail ne sera pris en compte.

ATTENTION IMPORTANT :

A la lecture des feuilles de Challenge et feuilles de présence envoyées au District, pour les catégories U7 à U13, nous constatons des fautes récurrentes :

- 1/ l'absence des arbitres assistants et arbitres principaux pour les catégories U11 et U13. (AA1, AA2 ...)
- 2/ l'absence de signature des éducateurs sur les feuilles de plateaux.

Pensez à remplir vos feuilles correctement et à les signer

Merci de votre attention

Rappel du règlement :

Pour les catégories U15 et U17 District, il est obligatoire de désigner des arbitres assistants (AA). Il faut les référencer dans les observations d'après match avant de valider la feuille de match.

Procédure : renseigner les AA, puis faire signer les dirigeants et l'arbitre pour valider les observations.

Les AA 1 sont notés sur la feuille de match avec l'arbitre principal et les délégués.

Les autres AA2, AA3 et AA4 sont notés dans les observations d'après match (Equipe 1, AA1 Nom + Prénom, AA2 Nom + Prénom, AA3 Nom Prénom, AA4 Nom + Prénom ; équipe 2 AA1 Nom + Prénom).

TECHNIQUE :

 Projet de Performance Fédéral U12F & U13F 			
LISTE DES JOEUSES RETENUES POUR LE PROCHAIN RASSEMBLEMENT			
Samedi 13 décembre 2025 au complexe Pierre ILBERT à Cahors			
Rendez-vous à 14h devant vestiaire sous la tribune - début 14h30 / fin 17h			
Club(nom)	Nom	Prénom	Catégorie
GCLEM 560945	GOUTAL	Sarah	U13
CAHORS FC 545076	DECOOMAN	Shanna	U13
CAHORS FC 545078	LISOVSKA	Uliana	U13
CAHORS FC 545079	REDON KULOGLIJA	Jade	U12
FC LALBENQUE FONT 547122	LACAZE	Mila	U12
FC LALBENQUE FONT 547123	MAPELLI	Malia	U12
FC LALBENQUE FONT 547124	SAMARIA	Liya	U12
FC LALBENQUE FONT 547125	TEYSSIERES DJEUKAM	Camille	U12
FIGEAC/CAP QFC 541889	COUDERC	Elsa	U13
FC BOURIANE 542833	SHYTAJ	Emilia	U13
FC BOURIANE 542834	BONNET	Manon	U13
FC BOURIANE 542835	DEBRAEVE	Nina	U13
FC BOURIANE 542836	HERVE RANIERES	Tina	U12

PPF U14-U14F-U15F :

Retrouvez ci-dessous, la liste des joueurs/joueuses convoqués pour la journée de perfectionnement du lundi 22/12 à Figeac.

Journée de perfectionnement du lundi 22/12/2025 à FIGEAC (Plaine des Jeux de Londieu)

Nom	Prénom	Date naissance	Club	Poste
ABDALLAH	Amir	01/03/2012	AF BIARS BRETENOUX	ATT-MIL
BACH	Tim	27/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
BARAL	Clément	20/03/2012	CAHORS FC	GB
BARBET	Louis	19/06/2012	FIGEAC CQFC	MIL
BRONDEL	Jules	29/03/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
CHALOUHI	Georges	03/07/2012	ENT. BOURIANE FC	DEF
CHASSAING	Quentin	06/02/2012	VALROC FOOT	MIL
CONTIVAL	Chloé	01/10/2012	FC BEGOUX ARCAMBAL	MIL-ATT
COURDES	Clément	17/05/2012	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
DABO	Eden	21/09/2012	PSVD'OLT	DEF
DELCOL	Léo	16/05/2012	CAHORS FC	DEF
DJREKE KOSSI	Prudence	06/05/2012	CAHORS FC	ATT
DUPONT	Emma	02/01/2011	VALROC FOOT	DEF
DUVERGER	Illan	03/01/2012	VALROC FOOT	MIL
EQUINET ROPERT	Lenny	04/01/2012	ELAN MARIVALOIS	MIL
GARNIER	Ilies	26/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
GINESTET	Hugo	02/11/2012	FIGEAC CQFC	DEF
JONQUIERES	Armand	12/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF-MIL
JOUSSELIN	Jules	18/01/2012	FIGEAC CQFC	ATT
LE BOUHELLEC	Ilan	17/03/2012	FIGEAC CQFC	GB
LOUBIAT	Simon	16/01/2012	CAHORS FC	MIL
MARTIN	Thibaut	19/01/2012	CAHORS FC	MIL
PERROT	Mahé	07/03/2012	FIGEAC CQFC	MIL
PIERRE	Ethan	24/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL
POSE	Max	25/01/2012	CAHORS FC	ATT
ROUFFIANGE BETTEGA	Marlon	20/03/2012	FIGEAC CQFC	DEF
RYBACKI	Raphaël	26/01/2012	AS MONTCABRIER	ATT-MIL
SANZ	Grégoire	27/01/2012	ELAN MARIVALOIS	GB
SHIKH MOHAMMADI	Habib	29/01/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
SOULADIE	Lysandro	30/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL
WIENESKI	Lenny	31/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL

Les participants ont rendez-vous à 9h30. Fin de journée à 17h.

Prévoir deux tenues d'entraînement avec des vêtements chauds et imperméables (période hivernale) et une gourde ou bouteille d'eau. Merci d'apporter un pique-nique pour le midi.

PPF U15

Retrouvez ci-dessous, la liste des joueurs convoqués pour la journée de perfectionnement du lundi 22/12 à Lalbenque.

Journée de Perfectionnement du lundi 22/12/2025 à LALBENQUE

Nom	Prénom	Date naissance	Club	Poste
BOUDOU	Raphaël	21/02/2011	VALROC FOOT	ATT-MIL
BOUDOU BOUDIA	Kylian	12/03/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
CAZAUX	Hugo	03/10/2011	AF BIARS BRETEUX	DEF
CULAFIC	Luka	14/05/2011	VALROC FOOT	MIL
DAYMA	Ethan	10/11/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
DROLEZ	Maxime	03/03/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-ATT
FARGAL	Théo	07/04/2011	PPFC	DEF-MIL
FAU	Tinaël	12/03/2011	PSVD'OLT	DEF
GARCIA-PRZIBILOWSKI	Kylian	13/01/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	GB
GIL	Diego	10/01/2011	VALROC FOOT	MIL
GIRMA	Thomas	08/09/2011	CAHORS FC	GB
HAREL	Elio	30/06/2011	CAHORS FC	MIL
ISSALY	Gabin	21/05/2011	CAHORS FC	MIL-ATT
MUGISHA	Olivier	02/04/2011	CAHORS FC	DEF
OULMIERE	Thomas	18/07/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-DEF
PEREIRA	Hugo	14/05/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL-ATT
PERROLAN	Maxence	05/11/2011	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
PETIT ROUVES	Tom	30/10/2011	VALROC FOOT	MIL-DEF
PESTKA BOISSY	Julian	09/02/2011	CAHORS FC	MIL
SAUVAGE	Louis	01/05/2011	PSVD'OLT	MIL
TECHER	Adrian	21/04/2011	CAHORS FC	ATT
VERGNES	Léon	05/04/2011	ENT. BOURIANE FC	GB
VOSVELD	Loek	10/11/2011	AF BIARS BRETEUX	MIL-ATT

Les participants ont rendez-vous à 9h30. Fin de journée à 17h.

Prévoir deux tenues d'entraînement avec des vêtements chauds et imperméables (période hivernale) et une gourde ou bouteille d'eau. Merci d'apporter un pique-nique pour le midi.

CFI U6/U9 ET U10/U13 :

Les clubs ayant des éducateurs souhaitant se former sur les CFI U6/U9 et U10/U13 doivent faire un retour par courriel auprès du secrétariat du District **AVANT LE 8 DECEMBRE 2025 (préciser la liste des personnes intéressées).**

PPF - Détection U12-U13 et U12F-U13F

Samedi 6 décembre 2025

Le rendez-vous des joueurs(euses) est fixé à 14 heures pour débiter la détection à 14h30 précises.

Les joueurs(euses) devront se munir de leur tenue de footballeur (chaussures, short, maillot, chaussettes, K-way...), d'une gourde ou bouteille d'eau individuelle.

Chaque club fournira 1 ballon taille 4 en bon état et convenablement gonflé pour 3 joueurs participants, ou au minimum 1 ballon si moins de 3 participants.

La liste des participants doit être retournée au District avant le 25 novembre 2025. Il n'y a pas de limitation en nombre mais les éducateurs doivent faire participer les « meilleurs » joueurs de leur effectif.

Les joueuses qui jouent dans les équipes U13F ont participé à la détection du 18/10/25 à Labastide-Murat. Seules les joueuses qui pratiquent en mixité, sont concernées par cette journée de détection.

Répartition des clubs :

<u>Centre de Lalbenque</u>	<u>Centre de Pravssac</u>
FC Lalbenque-Fontanes	Groupe ment Montcabrier PPFC
Cahors FC	US 3C Catus
Eccf	Groupe ment Cazals-Labastide-St Germain
Lacapelle Football	Psyd'Olt
<u>Centre de Prudhomat</u>	<u>Centre de Souillac</u>
AF Biars/Bretenoux	ESLG
Elan Marivalois	Ent. Bouriane FC
Figeac Capdenac QFC	FC Causse Limargue
Groupe ment Haut Célé Ségala	Groupe ment Valroc et Fchq



Proposition des joueurs(euses) U12-U13
(né(e)s en 2013-2014)

Club :

Détection du 6 décembre 2025 à partir de 14h à Lalbenque, Prayssac, Prudhomat et Souillac

	NOM	Prénom	Né(e) le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1								
2								
3								
4								
5								
6								

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT **avant le 25 novembre 2025**

Nom et signature

FORMATIONS D'EDUCATEURS :

Le CFI (Certificat Fédéral Initiateur (trice)) séniors se déroulera les samedis **17/01/2026** et **07/02/2026** sur le terrain du Vigan (46300), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Inscriptions en ligne avant le **7 JANVIER 2026**.

INSCRIPTION AU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

Lancé en 2014 par la FFF, le Programme éducatif fédéral (PEF) est un outil pédagogique complet, mis à la disposition des Ligues, Districts, clubs amateurs et professionnels, dirigeant(e)s et éducateur(trice)s, pour former les jeunes licencié(e)s U6 à U19 (5 à 18 ans) aux règles du jeu et de vie.

Il concerne 800 000 jeunes licencié(e)s et plus de 5 600 clubs l'utilisent déjà. Le PEF se compose de deux parties contenant des Fiches Educatives et des Fiches Actions Terrain relatives aux 6 thèmes abordés. La base du Programme Educatif Fédéral, ce sont des fiches pédagogiques qui permettent aux dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, joueur(se)s et parents d'aborder 6 grands thèmes : la Santé, l'Engagement Citoyen, l'Environnement, le Fair-Play, les Règles du Jeu et Arbitrage et la Culture Foot.

Chaque thème regroupe plusieurs fiches qui permettent aux jeunes licencié(e)s d'acquérir de nouvelles notions. Date limite : le 15 décembre 2025.



OPERATION TOUTES FOOT

Lancé en 2022, Toutes Foot permet aux clubs, aux Districts, et aux Ligues, de faire valoriser leurs actions pour le développement de la pratique féminine ou de la place des femmes dans l'encadrement.

Le dispositif poursuit son développement avec un nouvel outil de pilotage de l'engagement des clubs et des instances.

Cet outil est intégré à la brique « Développer son club » disponible depuis "Footclubs" et "Portailclubs" et se nomme « Toutes Foot ».

Il permet de :

- Désigner un référent football féminin
- Décrire son projet dans les grandes lignes
- Déclarer son engagement avant le 15 décembre 2025



Autodiagnostic Label Jeunes FFF



EN BREF



Pleinement inscrits dans la politique fédérale d'accompagnement des clubs, les labels, décernés par la FFF, représentent une véritable distinction en matière de structuration et de développement. Ils viennent récompenser le travail de qualité réalisé auprès des jeunes pratiquants et pratiquantes (U6 à U19). Trois types de labels existent : le label jeunes FFF Crédit Agricole, le label jeunes FFF Crédit Agricole féminines et le label jeunes FFF Crédit Agricole futsal. Ces Labels sont accessibles à tous les clubs et groupements de clubs qui respectent le périmètre proposé et les critères fédéraux. C'est l'accompagnement des instances de proximité (Districts, Ligues) qui permet de valoriser ces projets clubs à travers la remise d'un label.

3 LABELS, 3 PUBLICS



JEUNES

Cette distinction est attribuée pour 3 ans et sur critères aux clubs structurés en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses. Elle comprend trois niveaux : Espoir, Excellence, Élite.



FÉMININES

Octroyé sur critères pour 3 ans, ce label récompense l'investissement des clubs dans l'accueil et la formation des jeunes joueuses. Il comporte 3 niveaux : Or, Argent, Bronze.



FUTSAL

Lancé en 2018 dans le cadre du plan de développement adopté par le Comité Exécutif, ce label accompagne les clubs qui proposent à leurs licenciés du futsal, pratique en pleine expansion.

SAISON	2025/2026						
DISTRICT	DISTRICT LOT FOOTBALL						
FORMATION ou CERTIFICATION	DATES DE LA FORMATION OU CERTIFICATION (INDIQUER TOUTES LES DATES par formation)	HORAIRES Préciser par bloc de 4H ex : 8h30-12h30 / 14h-18h	LIEU <i>Indiquez l'adresse complète</i> ALT+ENTREE = retour à la ligne dans une cellule	FORMATEURS (2 max. par session)	RESTAURATION COLLATION NUITEE <i>Indiquez le tarif par prestation pour la totalité de la formation ou "0" si aucune prestation proposée</i>	Nombre minimum de candidats	Nombre maximum de candidats
CFI-U14/U19	Bloc 1 : 1/03/2026. Bloc 2 : 22/03/2026	9h/12h30 14h/17h00	STADE MUNICIPAL, 447 CHEMIN DE PECHPEYROUX. 46230 LALBENQUE	2	Restauration "OUI"	12	20
Journée complémentaire Coach Jeunes	Samedi 3 janvier 2026	8h30/12h30 13h30/17h30	DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL 715 CÔTE DES ORMEAUX 46000 CAHORS	2	Restauration "OUI"	8	16

COMMISSION STATUT DES EDUCATEURS

Vous trouverez ci-dessous le règlement du statut des éducateurs et le formulaire de déclaration à retourner auprès du secrétariat du District, **avant le 1^{er} décembre prochain.**

Les clubs concernés ont déjà reçu un courriel à leur adresse officielle, le 7 novembre dernier.



DISTRICT de FOOTBALL du LOT

STATUT DES EDUCATEURS DISTRICT DU LOT

Article 1 :

Le Statut des Educateurs est crée au sein du District du Lot de Football à compter du 1^{er} juillet 2018.

Article 2 :

La Commission du Statut des Educateurs est composée d'Elus du District et d'éducateurs représentant les clubs.

Article 3 :

La Commission du Statut des Educateurs est chargée de la mise en place du suivi et du contrôle des obligations visées ci-dessous à l'article 5. Des dérogations sur présentation de dossiers pourront être étudiées.

Article 4 :

La Commission du Statut des Educateurs est garante de l'éthique et pourra être saisie pour tout manquement aux devoirs et à la charge des Educateurs.

Article 5 :

A compter de la saison 2018/2019, dans les différentes compétitions du District du Lot de Football (féminines et masculines) l'encadrement sera fait comme suit :

- Foot Animation : 1 Educateur pour 10 licenciés de U6 à U9 et U6F à U9F
- 1 Educateur par équipe engagée de U11 à Seniors et U11F à Séniors F

Article 6 :

Les clubs devront renvoyer le formulaire mentionnant les responsables techniques par catégorie au plus tard le 1^{er} Décembre de la saison en cours.

Article 7 :

Les clubs qui ne sont pas en conformité avec l'article 5, au 31 Décembre se verront notifier leur situation. Cependant, le Club en infraction au 31/12 pourra régulariser sa situation en présentant un éducateur de l'équipe en infraction, à la formation requise jusqu'au 01/04 de cette même saison. A défaut de régularisation le club se verra imputer une amende de :

- 100 € par éducateur manquant pour les catégories de U15 à Seniors (Football à 11)
- 60 € par éducateur manquant pour le Football à effectif réduit de U6 à U13

La sanction de non-accession sera appliquée à l'équipe en infraction au 01/04 de la même saison.

Article 8 :

Obligation des Educateurs : Relais de la Commission Technique et des Jeunes, ils devront participer aux réunions de début de saison ainsi que celles prévues pour leur catégorie.

Article 9 :

Tableau des correspondances Educateur /Catégorie par niveau et diplôme requis.

FOOTBALL MASCULIN		
NIVEAU	DIPLÔME REQUIS	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place.
D1	CFF3 ou CFI Seniors	A CERTIFIER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
D2	Module Sénior ou CFI Seniors	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U17 District	Module U17/U19 ou CFI U14-U19	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U15 District	Module U15 ou CFI U14-U19	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U13	Module U13 ou CFI U10-U13	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U11	Module U11 ou CFI U10-U13	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U9	1 titulaire du module U9 ou CFI U6-U9 pour 10 licenciés	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U7	1 titulaire du module U7 ou CFI U6-U9 pour 10 licenciés	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison

FOOTBALL FEMININ		
NIVEAU	DIPLÔME REQUIS	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place.
D1	Module Sénior ou CFI Seniors	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U18 District	Module U17/U19 ou CFI U14-U19	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U15 District	Module U15 ou CFI U14-U19	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U13	Module U13 ou CFI U10-U13	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U9-U11	Module U7 ou U9 ou U11 ou CFI U10-U13 ou CFI U6-U9	AVOIR PARTICIPÉ avant 1 ^{er} AVRIL de la saison

Club :

Equipe	Niveau	NOM Prénom Responsable d'équipe	Diplôme	Type de Licence
--------	--------	------------------------------------	---------	-----------------

SENIORS	D1	DESCHAMPS Didier	CFF3	Educateur Fédéral
---------	----	------------------	------	-------------------

SENIORS				
SENIORS				
SENIORS				
SENIORS F				

U19				
-----	--	--	--	--

U17				
U17				

U15				
U15				

U13				
U13				
U13				
U13				

U11				
U11				
U11				
U11				

U9				
U9				
U9				
U9				
U9				

U7				
U7				
U7				
U7				
U7				

En jaune un exemple

Diplômes : Modules U7, U9, U11, U13, U15, U17/U19, Seniors, CFF 1, CFF 2, CFF 3, BMF, BEF, DES
 DF Coach Jeunes, DF Coach Seniors, CFI U6-U9, CFI U10-U13, CFI U14-U19, CFI Seniors
 Si CFI Certifié : CCFI U6-U9, CCFI U10-U13, CCFI U14-U19, CCFI Seniors

Type de licence : Joueur, Dirigeant , Animateur, Educateur Fédéral, Technique Régionale, Technique Nationale

INFORMATIONS GENERALES

FERMETURE EXCEPTIONNELLE SECRETARIAT DU DISTRICT :

Le secrétariat du District sera exceptionnellement fermé le vendredi 21 novembre à partir de midi. Seuls les courriels qui auront un caractère d'urgence seront traités en fin d'après-midi.

ASSEMBLEE GENERALE ET FINANCIERE DU DISTRICT :

Nous vous informons que l'assemblée générale et financière du District aura lieu **le samedi 6 décembre à 9 h 45, au siège du District à Cahors.**

Accueil des clubs à partir de 9 h.

Des informations complémentaires ainsi que l'ordre du jour vous seront transmis prochainement.

Journées de formation à destination des salariés et dirigeants volontaires :

Le District souhaite rassembler les salariés des clubs afin de :

- Les faire monter en compétences
- Être un relais dans le club
- Initier la démarche de projet club
- Être sensibilisé au fonctionnement associatif et fédéral
- Connaître les dispositifs d'aides et les opérations fédérales

Ces journées sont programmées **le mardi 2 décembre 2025 et mardi 3 février 2026 au District de 9h à 17h.** Le District prendra en charge le repas du midi.

Places limitées et priorité donnée aux salariés. Inscription par mail au secrétariat du District au plus tard le 27/11/25.

Merci de venir avec un ordinateur portable si possible.

Durant les 2 journées, des informations seront données sur les formations (dirigeants, éducateurs, arbitres), l'organisation fédérale, la structuration d'un club, les opérations de développement de la vie associative et éducative.

Des travaux pratiques seront menés par les stagiaires.

MODIFICATION TERRAIN LE VENDREDI APRES 16 HEURES :

Pour toute modification de terrain, Le VENDREDI après 16 heures, la procédure à suivre est la suivante :

. envoyer un courriel avec la boîte officielle du club à secretariat@district-foot-lot.fff.fr ;
permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr et au club adverse.

RAPPEL PERMANENCE :

Procédure à suivre pour tout report de match en cas de terrain impraticable ou forfait en championnat :

A compter du vendredi 18 h et jusqu'à 10 h le dimanche matin, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis, **uniquement sur les 2 adresses** :

permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr
secretariat@district-foot-lot.fff.fr

+ dans tous les cas, mettre en copie le club adverse, via la boîte mail officielle.

MATCHS AMICAUX :

Le District du Lot de Football vous rappelle l'importance cruciale de déclarer vos matchs amicaux par courriel auprès du secrétariat du District. Cette démarche n'est pas seulement une formalité administrative, mais une obligation réglementaire qui assure la bonne organisation et le suivi de toutes les rencontres.

Rappel de l'article 177 des Règlements Généraux de la FFF

Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 177 des règlements généraux de la Fédération Française de Football, cette demande doit être transmise au minimum 10 jours avant la date prévue du match. Ce délai est essentiel pour permettre une gestion efficace et assurer que toutes les parties prenantes soient informées en temps voulu.

Le nom des arbitres désignés doit être également communiqué au District.

Une feuille de match doit être complétée, signée et archivée.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS FEMININES

OPERATION TOUTES FOOT

Lancé en 2022, Toutes Foot permet aux clubs, aux Districts, et aux Liges, de faire valoriser leurs actions pour le développement de la pratique féminine ou de la place des femmes dans l'encadrement. Le dispositif poursuit son développement avec un nouvel outil de pilotage de l'engagement des clubs et des instances.

Cet outil est intégré à la brique « Développer son club » disponible depuis "Footclubs" et "Portailclubs" et se nomme « Toutes Foot ».

Il permet de :

- Désigner un référent football féminin
- Décrire son projet dans les grandes lignes
- Déclarer son engagement avant le 15 décembre 2025



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Le District du Lot organisera une seconde Formation Initiale d'Arbitres (F.I.A) le :

Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2026 toute la journée de 8 h à 17 h

Samedi 7 février 2026 uniquement le matin de 8 h à 12 h 30

Samedi 21 février 2026 toute la journée de 8 h à 18 h

Important : la participation est obligatoire sur l'ensemble des quatre dates.

Les personnes intéressées peuvent faire leur inscription sur le site de la LFO, rubrique Formations, cliquer sur « inscriptions FIA (arbitres).

Merci de bien vouloir également donner le nom des personnes inscrites par mail à :

secretariat@district-foot-lot.fff.fr et formation-arbitres.lotois@orange.fr

RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

➤ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2009) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).

Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.

➤ Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :

- **SEGALA FOOT** : les 4, 5 et 6 avril 2026 – Terrain de Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11, U13F, U15 et U14F/U16F.